

# La Gazette

## de Noyant d'Allier

Journal municipal trimestriel

- Nouvelle édition -

JUILLET 2008

N°2

### Un nouveau gîte à Noyant



Les « Gîtes de France » n'ont pas hésité à délivrer 3 épis à cet agréable logement de charme que Chantal Willem et Jean-Pierre Robin viennent d'ouvrir à « Chevrotière » dans les Côtes Matras.

Trois chambres de style, deux salles de bain et un vaste espace de vie chaleureux ; de quoi accueillir confortablement 8 personnes dans un cadre naturel unique.



De 390 à 520 € la semaine, linge fourni.  
Renseignements :  
04 70 4735 68  
j.p.robin@wanadoo.fr

Les « Jobinauds » qui proposent plusieurs chambres d'hôtes viennent de changer de propriétaire. Dans la Gazette et sur le futur site web municipal, nous ferons prochainement la présentation de la totalité des hébergements de loisirs à Noyant d'Allier.

### Sommaire:

Page 1	Edito - infos
Page 2	école - garderie - centre de loisirs
Page 3	Vie municipale - infos Chantier de jeunesse
Page 4	Vie des associations agenda
Encart	Un été à Noyant !

L'édition de cette Gazette correspond à l'arrivée de l'été et, enfin... depuis quelques jours, à celle du soleil tant attendu. Cette amélioration climatique, nous l'espérons, va perdurer et permettre ainsi le bon déroulement des travaux de fenaison et moisson mais également aider nos jardiniers dans leur travail quotidien.

Les beaux jours sont également synonymes de vacances et d'évasion. La saison touristique a déjà bien commencé puisque le site minier a enregistré à ce jour de nombreuses visites de groupes. Cette hausse de fréquentation est bien le fruit (et la récompense) du travail réalisé avec le soutien de la commune par l'association des Amis de la Mine depuis plusieurs

années.

Cette offre touristique sera complétée, dès juillet, par un parcours de vélorail (voir encart).

Pagode, mine, vélorail, chemins de randonnée, bocage... voilà des atouts in-

déniables pour le développement touristique donc économique de notre commune.

Une seule ombre au tableau : la fermeture du Bar PMU « le sourire de Saigon » pour lequel nous espérons trouver rapidement une issue favorable.

Je voudrais une nouvelle fois remercier toutes les associations qui, par leurs activités, animent tout au long de l'année notre village.

**A toutes et à tous, bonne saison estivale !**

Michel Lafay



### Le mot du Maire

### Infos

#### Une « tabatière » pimpante !



Le magasin « La Tabatière » a bénéficié de l'aide de Bocage Sud pour rénover sa devanture.

Félicitations à Thérèse Chabrot pour cet embellissement particulièrement réussi !

**Depuis fin juin, c'est le salon de coiffure qui s'est refait une beauté !**

#### Taille des haies

Chaque riverain de la voie publique doit tailler ses arbustes en limite de propriété.

#### Transport à la demande pour aller à Moulins

Vendredi : départ 8h30 arrivée 9h à la gare SNCF. Retour suivant votre choix à 11h45 ou 13h de la gare.

Samedi : départ 13h30 arrivée 14h à la gare SNCF. Retour suivant votre choix à 17h ou 18h30 de la gare.

Appelez le 08 00 80 09 66 au plus tard la veille avant 18h, un véhicule viendra vous chercher à domicile.

#### Quelles fraises !

Récolte exceptionnelle de fraises pour Roland et Jean-Noël Joly dont plusieurs accusaient le poids de 186g sur la balance !



## Accueil de Loisirs Périscolaire (ALPS)

### «Le Péri...golo »

L'accueil fonctionne les jours d'école, de 7h30 à 8h45 et de 16h40 à 19h00. Il prend en charge les enfants dès 2 ans, s'ils sont scolarisés.

Il se situe dans la salle de bibliothèque de l'école.

Valérie Chauvet et Séverine Gayet ont accueilli pour cette année scolaire 55 enfants, en leur proposant des activités ludiques, sportives, culturelles... Ces activités ont une dimension éducative qui dépasse l'aspect occupationnel.

Pour la prochaine rentrée, un « partenariat » est prévu avec les Pompiers autour des premiers gestes de secourisme ainsi qu'avec le Club des Aînés pour privilégier les relations intergénérationnelles. De plus, les enfants joueront aux journalistes et réaliseront un reportage-photo après avoir visité le château de Noyant, et plein de choses encore...

**Les inscriptions pour 2008 auront lieu du lundi 23 juin au mercredi 9 juillet au Péri...golo pendant les horaires d'ouverture. Elles se poursuivront du mardi 2 au vendredi 19 septembre.**

Prévoir le carnet de santé de l'enfant, le numéro d'Allocataire CAF ou MSA et une attestation d'assurance.

04.70.47.22.87



## Une année se termine... Vive la rentrée !

Le RPI Châtillon - Noyant accueille les élèves à partir de 2 ans. A la rentrée 2008, l'école de Noyant accueillera les élèves des classes maternelles, de CP, CE1, CM1 et CM2. La classe de CE2 sera implantée à Châtillon.

Pour toute inscription, prévoir le livret de famille, le carnet de santé de l'enfant et le certificat de radiation s'il est déjà scolarisé. Pour les élèves qui n'habitent pas Noyant ou Châtillon, une autorisation d'inscription sera délivrée par la mairie.

**La rentrée des élèves aura lieu le mardi 2 septembre**, celle des enseignants le **lundi 1<sup>er</sup> septembre**.

A l'exception de la maîtresse du RASED chargée du soutien, l'équipe enseignante ne connaîtra pas de changement à la rentrée. Pourtant quelques modifications interviendront dans l'organisation de l'école, en raison de nouvelles dispositions nationales :

- La « semaine de 4 jours » sera le **rythme ordinaire** des écoles primaires. Les élèves auront tous 24H de classe hebdomadaires. Il ne sera alors plus nécessaire de compenser en raccourcissant les petites vacances. Au final, ce passage en semaine de 24H sans récupération aura pour conséquence que l'année 2008-2009 comportera 14 journées de classe de moins que l'année qui s'achève.
- L'« aide personnalisée » sera mise en place. Ce dispositif s'adresse aux élèves en difficulté, sous la forme d'ateliers de soutien en très petits groupes, avec les enseignants, en dehors du temps scolaire. Dans notre RPI, ces séances trouveront leur place pendant la pause de midi. Les enseignants continueront ainsi de fournir l'équivalent de 27H de classe par semaine. Leur temps de concertation et de formation sera également légèrement augmenté.

Ces nouvelles dispositions imposent quelques modifications des horaires scolaires. Nous avons proposé aux communes concernées des horaires de classe très légèrement différents. Le service de ramassage fonctionnera aux mêmes heures que cette année, .

Tous les parents d'élèves seront bien sûr conviés en septembre aux réunions d'informations pour connaître tous les détails de ces nouveautés.

**En attendant, bonnes vacances à tous !**

## CENTRE DE LOISIRS JACQUES TAQUE

**Cet été, le centre de loisirs Jacques Taque sera ouvert du 10 juillet au 14 août 2008 inclus.**

Il fonctionnera principalement en demi-journées (13h30—17h30), avec quelques activités et sorties prévues sur la journée :

le parc d'attractions et animalier le Pal, le Château de St Géran, la station de loisirs de La Loge des Gardes, la volerie du Forez, Adren'Action, le vélorail, le fun-ball, ...

Comme pour chaque période de vacances, le centre accueillera tous les enfants, quel que soit le lieu d'habitation, âgés de 6 à 16 ans et leur encadrement sera assuré par du personnel qualifié (BAFA, BAFD).

Pour connaître l'intégralité des activités du centre, le programme d'été est disponible à la mairie ou au centre de loisirs Jacques Taque (uniquement les mercredis en période scolaire

de 13h30 à 17h30 et du lundi au jeudi, toujours aux mêmes horaires, pendant les vacances).

### Informations importantes :

L'inscription se fait au centre de Loisirs.

Pièces à fournir pour toute nouvelle inscription :

- Carnet de santé,
- Bons CAF ou autres,
- Assurance extrascolaire de l'enfant,
- Avis d'imposition ou de non imposition 2006

### Tarifs :

- de 0,77€ à 2€ pour un après-midi, calculé en fonction des ressources.
- 8€ pour chaque sortie (12€ pour les enfants ne résidants pas dans l'Allier).

**Bonnes vacances à tous !**

## Ouverture de la mairie :

La mairie est ouverte du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h ainsi que le samedi matin de 9h à 12h.



## Permanences des élus

**Michel Lafay** (Maire)

Samedi de 11 à 12h et sur rendez-vous.

**Yves Petiot** (Adjoint)

Sur rendez-vous le mercredi matin et le vendredi après-midi.

**Guy Dauchat** (Adjoint)

Sur rendez-vous le mercredi après-midi et le samedi matin.

**Marian Bogacz, Marie**

**Soubrier** (Adjoints) et **Julien**

**Gayet** (conseiller délégué) :

sur rendez-vous.



## prochain numéro de la gazette :

Le prochain numéro de la gazette paraîtra début octobre 2008.

La date limite du dépôt des articles en Mairie est fixée au vendredi 19 septembre.



## Le site web de Noyant

Le 9 juin dernier, une vingtaine d'acteurs de la vie noyantaise (responsables d'associations, commerçants, artisans, propriétaires de gîtes et de chambres d'hôtes,...) ont répondu à l'invitation de la commission communication de la municipalité afin de découvrir le projet du site web officiel de Noyant et d'apporter leur avis sur sa concrétisation.

Le site sera en ligne à l'automne. Il sera interactif et permettra une large diffusion et présentation des activités et services qu'offre Noyant.

Les contributions sont à remettre à Guy Dauchat, adjoint au Maire qui coordonne ce travail, ou à déposer en mairie.

guy.dauchat@gmail.com

# Echos du Conseil Municipal

**Le conseil municipal de Noyant s'est réuni les 13 et 27 juin.**

### Panneaux

Des panneaux indiquant les commerces de la commune seront bientôt installés. Il sont financés par la communauté de communes de Bocage Sud.

### Energies

- Une étude sera demandée au SIEGA afin d'économiser sur les dépenses d'éclairage publique sans nuire au service rendu à la population.

- Une filiale d'EDF étudie l'implantation d'éoliennes sur Noyant et des communes limitrophes.

### Base de Varennes

Le conseil a voté une motion de soutien pour la

défense de la base aérienne de Varennes/A.

### Désignations :

Correspondant défense : Y. Petiot

Correspondants météo : M; Bogacz, M. Lafay, F. Fusil, T. Chabrot.

### Grands électeurs pour les sénatoriales :

Titulaires : M. Lafay, Y. Petiot, G. Dauchat

Suppléants : M. Bogacz, M. Soubrier, J. Gayet.

### Travaux :

Un troisième logement communal au-dessus de La Poste est actuellement rénové.

### Site web :

Le principe de la construction d'un site officiel de la mairie de Noyant a été adopté.



## CHANTIER JEUNESSE

**Du 27 mai au 3 juin dernier, 25 jeunes venus des quatre coins de la France étaient réunis à Noyant, dans le cadre d'une formation pour futurs animateurs de chantiers internationaux de jeunes bénévoles.**

L'accueil très chaleureux réservé par les Noyantais et les travaux réalisés (square de la Poste et à la Mine) sont l'occasion de revenir sur le sens profond de ce type d'action.

Petit rappel synthétique : un chantier, c'est un projet de rénovation ou d'aménagement, proposé par une collectivité à une quinzaine de jeunes internationaux pendant trois semaines. Ces jeunes travaillent bénévolement, sont en contrepartie logés et nourris et découvrent la région et sa culture au travers de rencontres avec la population.

L'origine des chantiers remonte aux années 1920. Sur les ruines de la Guerre, une poignée de Français et d'Allemands décide de reconstruire ensemble des habitations ravagées. Travailler, suer, partager, créer, bâtir, laisser une trace commune : tel est l'outil simple qu'ils inventent pour apprendre à se connaître mutuellement et ainsi, réinventent-ils, montrer l'exemple à suivre pour prévenir tout nouveau conflit. Aujourd'hui, des milliers de chantiers ont lieu sur tous les continents chaque année. Avec toujours les mêmes buts : la rencontre entre personnes de culture différente, le travail volontaire et désintéressé, le lien social toujours et encore.

### Participer à un chantier ne relève pas de la charité ni de l'humanitaire, c'est un acte citoyen et formateur.

Car offrir son temps et son énergie au service d'un projet d'intérêt général, c'est aussi avant tout chercher à découvrir l'autre pour apprendre sur soi, pour acquérir de nouveaux savoir-faire et savoir-être.

C'est cela qu'on appelle l'éducation populaire, celle qui s'acquiert lors des temps libres et qui est guidée par la recherche du profit immatériel.

*Franck - Association Le Créneau - responsable du stage de Noyant*



## Infos

**Le repas annuel des aînés**, offert par le CCAS et la commune, avait lieu précédemment au printemps. Il est repoussé à l'automne.

### Téléphone portable :

Les abonnés à « orange » peuvent téléphoner au 3970 (fixe) ou 700 (mobile) en cas de panne du réseau sur Noyant.

### Diplômées :

Toutes nos félicitations à Caroline Drab et Valérie Chauvet qui viennent d'obtenir le diplôme de direction de centre de loisirs (BAFD) ainsi qu'à Isabelle Auberger qui obtient celui d'animatrice (BAFA).

**La permanence PACT-ARIM** aura lieu le mardi 29/07 de 10 à 12h au lieu du 5/08.



## Comité des fêtes



### 13 juillet :

- **Dîner dansant et feu d'artifice** (p.4)

### 19 juillet :

- **Voyage à St Fargeau** (p.4)

### 2 août :

- **Pétanque des pompiers**

### 10 août :

- **Brocante - marché du terroir - animations** (p.4)

### 15 août :

- **Faites de la musique en sol mineur** (p.4)

### 13 et 14 septembre :

- **Rassemblement « vapeur vive et trains de jardin »** (p.4)

### 24 septembre :

- **Concours de belote** (p.4)

### 27 septembre :

- **Assemblée Générale Villages Vivants** (p.4)

### 11 décembre :

- **Repas des aînés** (p.4)

### **Dîner dansant le 13 juillet.**

Plateaux repas. Le Bal populaire gratuit sera suivi d'un feu d'artifice offert par la municipalité.

### **Voyage à St Fargeau le 19 juillet :**

La visite guidée du château en construction de Guédelon sera suivie d'un dîner à St Fargeau à 20h puis d'un spectacle à 22h.

Il reste encore quelques places. Tarifs voyage tout compris 75 € dont 30 € à verser à l'inscription. Renseignements au 04 70 47 21 63 ou au 04 70 47 20 95.

### **Dimanche 10 août :**

Brocante - marché de produits régionaux - exposition de vieux tracteurs et de voitures.



## Club des aînés

Le club de Noyant organise un concours de belote le mercredi 24 septembre.

Le jeudi 11 décembre, le repas de Noël sera servi à partir de 12h30 à la salle des fêtes.



## Association de amis de la mine de Noyant

Musée ouvert tous les dimanches et jours de fêtes de Mai à Septembre. Gratuit pour les habitants de Noyant et Chatillon.

### **FAITES DE LA MUSIQUE EN SOL MINEUR**

Le 15 août à la mine, venez faire de la musique ou chanter avec nous, tout l'après midi. Vous qui jouez d'un instrument de musique qui aimez chanter, jouer des saynètes etc.....

Venez nous rejoindre pour un après midi festif dont vous serez les acteurs.

L'association accueillera également des marchés Bourbonnais, Polonais et Asiatiques.

Renseignements Sophie Bonnavaud 06 88 40 41 83 et Christian Duc 04 70 20 08 11

### **RASSEMBLEMENT NATIONAL DES AMATEURS DE TRAINS DE JARDIN ELECTRIQUES OU VAPEUR**

Le 13 après midi et le 14 Septembre toute la journée, rassemblement amical des amateurs de trains de jardin.

Entrée gratuite.

Renseignements : J-P Hacard 04 70 45 93 18



**L'assemblée générale** de l'association, ouverte à tous, aura lieu le samedi matin 27 septembre 10h à la salle polyvalente.

Outre la planification des traditionnelles activités de l'association (exposition, soirée spectacle), il sera évoqué la constitution **d'un atelier d'échanges culturels et de savoir-faire**. Toutes les personnes intéressées, de tous horizons, ainsi que les nouveaux habitants sont invités à prendre contact

auprès de : Christine Eumont-camus (04 70 47 25 86) ou Peggy Chamorot (04 70 47 29 65)

L'association a également entamé une réflexion sur la fête du Têt...

## La renaissance du club de foot (ASNC)



Après une mise en sommeil lors de la saison 2007-2008, l'Asnc tenait son assemblée générale samedi 28 juin pour décider de l'avenir du club.

Malgré un redémarrage en troisième division, de nombreuses personnes ont fait part de leur volonté de s'investir dans le club pour la saison prochaine. On comptabilise 23 joueurs et 15 dirigeants. Un nouveau bureau a été élu dont la composition est la suivante : Président Norbert Jallet, Vice-président : Jacques Rattina, Secrétaire : Thierry

Chevallier, Secrétaire adjoint : Philippe Michaud, Trésorier : Fabrice Ancelin, Trésorier adjoint : Jérôme Cona.

En attendant le feu vert du district de l'Allier, une nouvelle réunion sera organisée prochainement pour définir les modalités de fonctionnement de l'association sur le plan sportif et pour décider des manifestations à venir.

**Toute personne souhaitant s'impliquer au sein du club en tant que dirigeant ou joueur est la bienvenue.**

Pour tout renseignement, contacter Julien GAYET.

# Un été à Noyant...

## VELORAIL DU BOURBONNAIS

Dès cette été, vous pourrez parcourir notre bocage bourbonnais à pieds, à cheval, à VTT et désormais à vélorail !

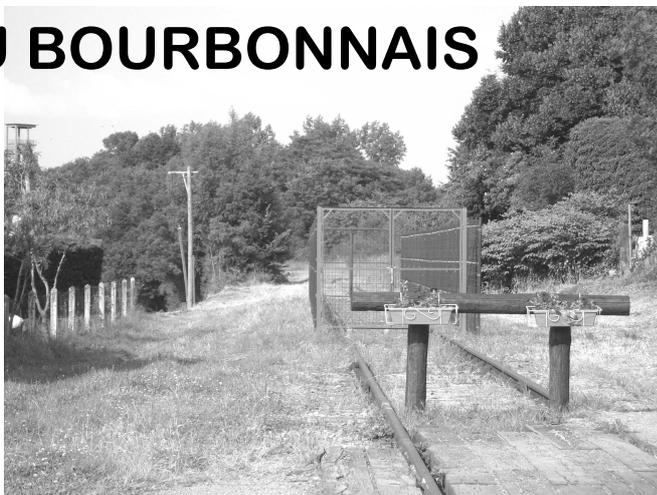
### La nouvelle attraction de l'été à Noyant !

Le vélorail démarrera son activité le **2 juillet**.

Cette animation viendra compléter l'offre touristique de Noyant (voir au verso).

Cette nouvelle attraction partira près de l'ancienne gare (passage à niveau à la sortie du bourg route de Meillers) et vous permettra d'aller jusqu'au « Choux Verts ».

Cet aller et retour d'environ 10 km vous permettra de traverser des paysages jusque-là peu accessibles et de passer sur le fameux viaduc de Messarges qui surplombe l'étang du même nom.



### Laëtitia et Romuald MALLERET nous en disent plus sur leurs vélorails :

« On voit ici les deux selles de vélo, réglables en hauteur, et le "transat" pour deux personnes (ou 3 enfants) installées au milieu, confortablement. Sur cette photo, l'avant de la machine est vers la gauche et on voit les deux freins sur les roues avant.

Les vélorails que nous utilisons ont été légèrement modifiés par rapport à ces photos; en effet, la nouvelle réglementation impose un freinage plus efficace: Il y a maintenant quatre freins, un sur chaque roue.

La règle du freinage est la suivante depuis 2008: Sur une descente mouillée à 2,5%, le vélorail chargé de 4 personnes de 75 kilos roulant à 25 kilomètres/heure doit pouvoir s'arrêter en 25 mètres. »



**Tarifs 2008 :**  
- 12 euro par adulte  
- 6 euro par enfant (6 à 12 ans)  
Gratuit moins de 6 ans  
- pour les groupes  
(+ de 10 personnes) :  
10 € adulte et 5 € enfant  
Chèque, chèque-vacances,  
CB acceptés

Nos amis à 4 pattes tenus en laisse sont acceptés



### Contact :

Laëtitia et Romuald MALLERET  
Information/réservation : 06 82 71 42 65  
<http://veloraildubourbonnais.neuf.fr/accueil.htm>

## VELORAIL MODE D'EMPLOI

(extrait de La lettre de la Direction des Transports Terrestres) :

"Un vélorail, appelé aussi cyclo-draisine, est un engin en acier, roulant sur d'anciennes voies ferrées désaffectées ou déclassées.

L'engin est constitué d'une plate-forme avec des roues comme celles d'un train. Leur écartement est adapté à celui de la voie ferrée (1435 mm.).

Deux pédaliers entraînent les roues arrière, avec un système de "roue libre" comme sur les vélos. Un système de freins à pieds, appelés sabots, permet de freiner sur les deux roues avant.

Le véhicule est équipé de deux selles facilement réglables en hauteur individuellement, d'un large guidon pour les deux "pédaleurs", et d'un ou deux sièges à l'arrière pour les "passagers".

Des poignées permettent de retourner l'appareil en fin de ligne; Attention, cela pèse un peu plus de 100 kilos !

La découverte d'un site naturel, assortie d'un peu de sport, assure un succès croissant à ce mode de transport".



## Musée de la Mine

Ouvert tous les dimanches et jours de fête de Mai à Septembre, de 14 heures à 18 heures.

réservations :

04 70 43 62 51

<http://www.mine-noyant.fr/>

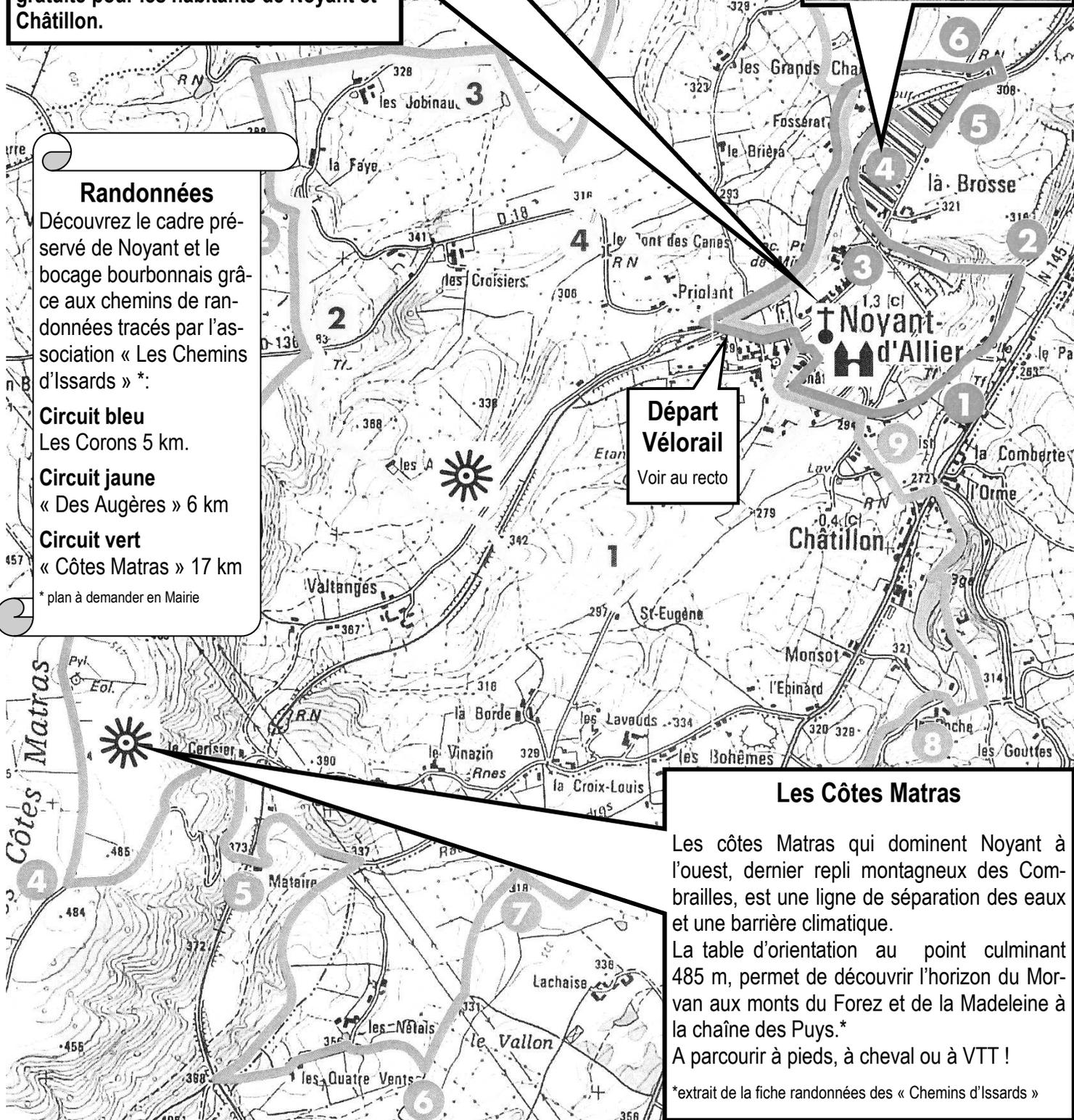
Rappelons que la visite du musée est gratuite pour les habitants de Noyant et Châtillon.

-  Ruines intéressantes
-  Architecture religieuse
-  Château



## La Pagode

Site incontournable !



## Randonnées

Découvrez le cadre préservé de Noyant et le bocage bourbonnais grâce aux chemins de randonnées tracés par l'association « Les Chemins d'Issards » \*:

### Circuit bleu

Les Corons 5 km.

### Circuit jaune

« Des Augères » 6 km

### Circuit vert

« Côtes Matras » 17 km

\* plan à demander en Mairie

## Départ Vélorail

Voir au recto

## Les Côtes Matras

Les côtes Matras qui dominent Noyant à l'ouest, dernier repli montagneux des Combrailles, est une ligne de séparation des eaux et une barrière climatique.

La table d'orientation au point culminant 485 m, permet de découvrir l'horizon du Morvan aux monts du Forez et de la Madeleine à la chaîne des Puys.\*

A parcourir à pieds, à cheval ou à VTT !

\*extrait de la fiche randonnées des « Chemins d'Issards »